

**ASSISTANCE INTERNATIONALE
DU FONDS DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL**

RAPPORT NARRATIF FINAL

État(s) partie(s) bénéficiaire(s) : HAÏTI

Titre du projet :	Programme d'Appui au Système Scolaire par la Transmission du Patrimoine Culturel Immatériel. (PASS-TPCI)
Calendrier :	Début : 16/08/2018 fin : 16/08/2021
Budget :	<p style="text-align: right;">Total : 113470.00 dollars des États-Unis</p> <p><i>dont :</i></p> <p style="padding-left: 40px;">Fonds du patrimoine culturel immatériel : 98970.00 dollars des États-Unis</p> <p style="padding-left: 40px;">Contributions de l'État partie : 0.00 dollars des États-Unis</p> <p style="padding-left: 40px;">Autres contributions : 14500 dollars des États-Unis</p>
Agence de mise en œuvre (partenaire contractuel ou bureau hors-siège de l'UNESCO) :	Ref-Culture
Personne contact :	<p>Titre (Mme/M., etc.) : M</p> <p>Nom de famille : PAUL</p> <p>Prénom : Ronald</p> <p>Institution/position : Directeur</p> <p>Adresse : 55, rue Macary belvil 1, Frères Pétion-ville Haiti (W.I)</p> <p>Numéro de téléphone: 509 36 63 80 11</p> <p>Adresse électronique : Paulronald54@gmail.com</p>
Agence partenaire (dans le cas d'un projet de service de l'UNESCO) :	

Partenaires de mise en œuvre :	
--------------------------------	--

Contexte

Donnez une brève description de la situation au moment de la demande et du besoin auquel l'assistance devait répondre. En cas de sauvegarde d'un élément particulier, veuillez fournir une description de l'élément et de sa viabilité, et expliquer pourquoi les mesures de sauvegarde étaient nécessaires. Pour la préparation d'inventaires, le renforcement des capacités, la sensibilisation, la visibilité ou d'autres mesures de sauvegarde ne visant pas un élément particulier, veuillez identifier les lacunes qui étaient à combler. En cas de demande d'assistance d'urgence, veuillez décrire la nature et la gravité de la situation d'urgence au moment de la demande.

entre 865 et 1150 mots

Dans le décret du 30 mars 1982 en son article 1^{er} on peut lire : *l'école haïtienne est nationale ; elle se doit d'affirmer l'identité de l'Homme Haïtien*. Et au premier alinéa de spécifier :

Elle réconcilie l'Haïtien avec sa culture et son environnement et constitue un facteur de cohésion et d'intégration.

C'est le constat 36 ans plus tard que la lettre et l'esprit de ce décret n'a pas été respecté qui a motivé la conception et la présentation du projet. Il s'agissait, comme le préconise les finalités de l'école haïtienne de faire en sorte que *l'école promeuve l'identité et la culture haïtienne*.

Certes, depuis une dizaine d'année le Ministère de l'éducation nationale a cru bon d'inscrire des cours d'art et d'histoire de l'art en lieu et place de cours sur le patrimoine culturel. Cela dénote une confusion qui témoigne d'une réduction de la culture à l'art. Fait aggravant si l'on peut dire ; le cours d'histoire de l'art dispensé en terminal ne comprend aucune information sur l'art en Haïti.

Par ailleurs, depuis le tremblement de terre de 2010, la situation sociale s'est fortement dégradée perturbant non seulement les programmes de protection de patrimoine en général, les calendriers scolaires et les efforts de redressement au niveau des politiques culturelles et éducatives.

Dans ces conditions le patrimoine immatériel même dans ses aspects festifs perdait les soutiens traditionnels de l'Etat. Au niveau du Ministère de la culture, le financement du carnaval et des fêtes patronales et traditionnelles a vu son budget diminuer significativement. Le Ministère de l'éducation nationale a non seulement perdu un nombre important d'enseignants mais n'a pas pu assurer ses programmes de formation pour la conduite du programme traditionnel et encore moins pour soutenir la réforme. Quant au secteur privé de l'éducation qui représente pas loin de 85% des écoles du système, soucieux de la réussite de ses élèves, il s'est attaché au programme traditionnel qui exclut en quelque sorte les prescrits du décret de 1982.

Mieux ou pire (c'est selon), certaines écoles, parmi les plus cotées, ont la tendance d'adopter des programmes d'écoles française et nord-américaine en faisant de cela un argument publicitaire.

Si le décret mentionne la réconciliation de l'Haïtien avec sa culture c'est que le constat est justement incontestable. Ainsi des savoirs et savoir-faire traditionnels de même que les porteurs de traditions subissent-ils sinon ouvertement de dénigrement mais au moins de mépris de la part des élites urbaines du pays.

Le chaos social que nous subissons aujourd'hui est, pour une grande part, la réaction populaire à ce rejet culturel. La légitimité de pratiquement toutes les institutions de la république et de la culture « officielle » est contestée. Si avant, l'argument de permettre aux écoliers de se rendre à l'école suffisait à sursoir à une manifestation de rue, aujourd'hui les protestataires ne s'en préoccupent plus du tout. En effet, jusqu'à aujourd'hui (25 octobre 2022) l'ouverture des classes qui devait se faire au tout début du mois de septembre n'a toujours pas lieu.

Il est évident qu'on ne peut expliquer la situation d'insécurité sociale et économique par les seules défaillances

de politiques de protection de sauvegarde et de promotion du patrimoine. Il est pourtant indéniable que l'attitude de mépris vis-à-vis des savoirs, savoir-faire et savoir-être traditionnels participe largement de comportements qui ont amené à cette situation que nous déplorons tous.

Une école promouvant la culture nationale facteurs de cohésion et d'intégration comme mentionné dans le décret apparait donc comme une nécessité.

Cela dit, pour y parvenir, il faut combler plusieurs lacunes du système scolaire du pays dont les principaux sont : un programme bien documenté, des professeurs formés et un aménagement de l'espace scolaire pertinent. C'est donc une mission de longue haleine et qui demande un soutien constant de tous les acteurs.

Cette mission passe tout d'abord par les dirigeants des écoles au niveau de l'Etat et des établissements eux-mêmes, par les porteurs de traditions, par les professeurs et aussi par les parents des élèves et finalement, par ces derniers. Un autre acteur, celui-là non physique mais déterminant à la réalisation du vœu du décret de 1982 est l'opinion publique.

Cette mission se réalise aussi par la conception d'un programme scolaire et extrascolaire de promotion du patrimoine, la formation de professeurs et aussi l'appui des membres de la société civile pour son accompagnement.

Il fallait donc accentuer une campagne de promotion du patrimoine, argumenter auprès des autorités du Ministère de l'éducation et du Ministère de la culture la nécessité d'un programme d'éducation culturelle à l'école et, au niveau des médias, à chaque occasion, plaider la reconnaissance de la valeur de notre patrimoine.

C'est à ce travail que s'est attelé Réf-Culture depuis 2013. Ainsi, avons-nous élaboré les deux premiers manuels d'initiation au patrimoine culturel d'Haïti que nous avons testé et diffusé auprès d'une cinquantaine de professeurs et auprès de plus de 2000 élèves principalement de la capitale.

Pour amplifier l'action et toucher plus de professeurs et d'élèves et obtenir formellement des résultats qui pourraient porter le Ministère de l'éducation nationale à adopter un programme conforme au décret, le projet PASS-TPCI a été conçu et présenté en aout 2018.

Les objectifs du projet sont donc de proposer au MENFP un programme pédagogique en matière d'éducation culturelle comme les finalités de l'école le prescrivent d'une part et d'autre part, mettre à la disposition du système un nombre significatif de professeurs formés en matière de Patrimoine Culturel Immatériel (PCI)

Notre but est d'assurer la transmission du patrimoine culturel immatériel de la nation afin de garantir la cohésion et le progrès sociale dans le respect de toutes les composantes de la société.

Objectifs réalisés et résultats obtenus

Indiquez globalement jusqu'à quel point les objectifs du projet ont été atteints. Décrivez les principaux résultats obtenus, notamment du point de vue des bénéficiaires directs et des communautés. Expliquez pour chaque résultat escompté indiqué dans la demande s'il a été pleinement ou partiellement réalisé. Décrivez également tout résultat imprévu, direct ou indirect, positif ou négatif.

entre 115 et 575 mots

Objectifs généraux	Principaux résultats
A. Contribuer à l'intégration du Patrimoine Culturel Immatériel haïtien au curriculum du secondaire de l'école haïtienne.	<p>Le Ministère de l'éducation n'a pas encore formellement intégré le programme proposé au curriculum. Cependant de plus en plus d'écoles réservent des plages horaires et organisent des activités de promotion du patrimoine culturel immatériel national. De plus, nous observons depuis 4 ans la présence de questions relatives à ce patrimoine aux examens officiels.</p> <p>Les perturbations du calendrier scolaire sont telles que nous ne pouvons évaluer le volume horaire consacré à l'étude du patrimoine dans les écoles qui appliquent le programme du projet. Cependant nous pouvons estimer, à partir des retours des professeurs formés par nous, que chaque école du projet a incité au moins une autre à adopter le programme.</p>
B. Sauvegarder le patrimoine culturel immatériel haïtien par sa transmission formelle aux jeunes générations.	<p>Pour les raisons liées au contexte de déroulement du projet nous n'avons pas pu atteindre le nombre d'écoles visées. Par rapport au nombre d'écoles que compte le pays, notre cible représentait de toute façon qu'un tout petit échantillon. Toutefois, le travail de sauvegarde a bien été fait dans les écoles touchées par le projet et comme mentionné plus haut par bien d'autres dans lesquelles les professeurs formés par nos soins ont pu travailler. Aujourd'hui l'idée d'un cours sur le patrimoine dans les écoles a fait son chemin et rencontre bien moins de résistance d'il y a 3 ou 4 ans.</p>
Objectifs spécifiques	
1. Elaborer et proposer un programme détaillé en matière d'éducation au patrimoine culturel immatériel au curriculum du cycle du secondaire.	Objectif atteint à 100%.
2. Mettre à la disposition des élèves des matériels didactiques en support aux cours sur le patrimoine culturel immatériel	Objectif atteint à 100%. Un manuel d'initiation au patrimoine culturel d'Haïti en guise d'introduction générale à l'étude du patrimoine culturel et un manuel spécifiquement sur le patrimoine culturel immatériel intitulé « An n apran Ayisyen » (Apprenons à être haïtien) ont été distribués à 2000 élèves
3. Former au moins 40 professeurs à l'enseignement du patrimoine culturel immatériel d'Haïti.	38 professeurs ont été formés au cours de 2 sessions soit 95% des prévisions

<p>4. Appliquer dans au moins 40 écoles de 4 départements ciblés du pays soit 10 écoles par département le programme de transmission du Patrimoine culturel immatériel pendant six mois.</p>	<p>37 écoles ont appliqué le programme soit 92.5% des écoles visées</p>
<p>5. Argumenter, sur la base des rapports de suivi de l'application du programme et de l'évaluation du projet, la généralisation du programme à toutes les écoles du cycle secondaire.</p>	<p>Le rapport final a été adressé aux représentants des institutions présents au comité de pilotage dont celui du Ministère de l'éducation et celui de la culture. Nous n'avons pas de retour la dessus l'un et l'autre arguant le changement de gouvernement dans une période de troubles politiques suite à l'assassinat du président de la République</p>

Description de la mise en œuvre du projet

Veillez fournir une description des activités réalisées et des produits qu'elles ont générés (par exemple formations, consultations, assistance technique, programme de sensibilisation, publications, boîtes à outils, etc.). Décrivez également tout problème rencontré au cours de la mise en œuvre du projet et les mesures correctives prises. Décrivez le rôle de l'agence de mise en œuvre et de l'agence partenaire (dans le cas d'un projet de service de l'UNESCO) et le rôle d'autres partenaires de mise en œuvre dans l'exécution des activités et l'obtention des résultats.

entre 1150 et 1725 mots

Les principales activités du projet ont consisté à :

1. Elaborer un programme cadre relativement détaillé de ce cours pour le proposer au MENFP et développer un échantillon significatif de contenus
2. Former des enseignants en nombre suffisant afin de garantir la bonne tenue des cours dans les salles de classe des premières zones d'implantation du projet.
3. Assurer un suivi de l'application du programme et en évaluer les résultats.

Toutefois pour assurer la bonne réception du projet et l'atteinte de ses objectifs, des activités d'accompagnement ont été menées telles :

- Promotion du projet
- Concertation avec les acteurs

Ces activités ont été menées dans les phases préliminaires et pendant le déroulement des activités principales.

La promotion a consisté principalement à réaliser une véritable campagne de communication auprès des responsables d'établissements scolaires mais aussi plus largement auprès des membres des différentes communautés et dans une moindre mesure auprès du public en général.

Pour ce faire nous avons en support des affiches et des dépliants que nous avons distribués tout d'abord dans les écoles choisies par le projet et plus largement dans les communauté d'implantation de ces écoles. Ces distributions ont été faites notamment à l'occasion des réunions de concertation avec les responsables d'écoles. En général les inspecteurs du MEN ont participé à ces réunions et souvent nous avons eu des représentants d'écoles qui assistaient à ces réunions simplement pour s'informer sur le programme.

Si au début les réunions de concertation ont pu se tenir plus ou moins aisément, par la suite cela s'est avéré

beaucoup plus difficile. Les situations de tensions sociales allant jusqu'à des manifestations violentes ont obligé les écoles à suspendre leur fonctionnement et nous, à sursoir à nos activités. En effet, comme relaté dans le premier rapport narratif, les activités du projet ont été suspendues en plusieurs fois entraînant même des demandes de prolongation du contrat. C'est ainsi que la durée initialement prévue d'août 2018 à janvier 2020 a été, à cause des perturbations prolongée à septembre 2020 dans un premier temps puis à août 2021.

Toutefois, plus d'un millier d'affiches et près de deux mille dépliants ont été distribués pendant toute la durée du projet. Pendant un temps, un groupe Whatsapp a permis des échanges entre professeurs et la direction du projet. Malheureusement les événements qui ont perturbé la vie sociale a aussi affecté la communication du groupe. Par deux fois, au cours d'émissions radiophoniques nous avons pu parler du programme atteignant ainsi un public plus large. Malheureusement les promesses de nous faire avoir les enregistrements n'ont pas été tenues.

Quoiqu'il en soit, dans les villes où les écoles ont pu, avec plus ou moins de réussite, appliquer le programme, la question relative à la sauvegarde du patrimoine immatériel comme devant relever d'un programme scolaire fait de moins en moins l'objet d'opposition. Au contraire, les élèves comme les responsables d'écoles sont de plus en plus demandeurs. Il faut dire aussi que cela participe d'une forme d'éveil de la conscience nationale dans le contexte des revendications politiques, sociales, culturelles et économiques. Il a été certes difficile pour le projet de dérouler ses activités mais, en même temps, il est arrivé au moment où il répondait à une demande sociale très forte.

Du point de vue de sa réception la promotion du programme s'est donc trouvée facilitée par le contexte qui a contrarié le déroulement des activités du projet.

La concertation avec les acteurs a, dans le contexte évoqué, elle aussi souffert. Si nous avons pu rencontrer des directeurs d'écoles, des inspecteurs du Ministère de l'éducation pour promouvoir et planifier avec eux les activités du projet, il a été plus difficile de rencontrer des autres membres des communautés et des porteurs de traditions. En fait il a fallu à chaque fois recommencer notre démarche et toutes les réunions prévues n'ont pas pu se tenir aux dates arrêtées à cause, encore une fois de la situation sécuritaire.

Activités principales :

1. Elaboration de programme

Réf-Culture, bien avant 2018, avait élaboré un programme cadre d'éducation culturelle pour le cycle secondaire. Ce programme intègre non seulement les contenus sur le patrimoine culturel matériel et immatériel mais aussi un cours d'histoire des arts en Haïti. Avec le projet PASS-TPCI nous avons pu affiner notre travail d'une part en nous rapprochant un peu plus de la réalité des écoles (programmes officiels, disponibilité et niveau des enseignants, moyens matériels, etc.) et d'autre part en étoffant les contenus sur le patrimoine culturel immatériel. Un programme détaillé a ainsi été élaboré et un manuel faisant appel à l'expertise de plusieurs spécialistes a pu être rédigé et produit en quantité (2000 exemplaires) pour les élèves bénéficiaires du projet.

2. Formation des enseignants

Prévue au départ pour une quarantaine d'enseignants en deux sessions formelles et des supervisions au cours de la phase d'application du programme, cette activité a connu elle aussi des aléas. Des professeurs formés au cours de la première session se sont retrouvés démis de leur fonction quelque temps plus tard ou encore des directeurs d'école malgré la signature d'un contrat d'adhésion n'ont plus voulu rémunérer les professeurs formés. Entre la première session et la deuxième nous avons dû combler 17 postes et au final nous avons formé 38 professeurs sur les 40 prévus. De plus entre les 2 sessions le temps écoulé a été si long que les bénéficiaires de la première session ont été fortement altérés. Cette situation nous a amené à reprendre en deuxième session pratiquement ce qui a été vu en première session. Un autre facteur déterminant sur le résultat de la formation est le niveau initial très inégal des professeurs proposés par les directeurs malgré des éléments de profil de base communiqués par nous.

Le fait de ne pas pouvoir tenir un calendrier a fortement affecté la qualité des résultats de la formation. Les supervisions nous ont donné l'occasion d'observer beaucoup de choses encourageantes dans le comportement des professeurs et aussi des élèves mais aussi des lacunes qu'il faut absolument combler par un meilleur encadrement. Les témoignages de professeurs sur leur pratique laissent entendre de vrais progrès et aussi des demandes de plus d'encadrement de la part non seulement de l'Etat mais aussi des directions des établissements.

Du point de vue quantitatif 38 professeurs formés sur 40 représente 95% de réussite. Pour ce qui concerne la qualité au regard des résultats observés durant la supervision nous devons avouer que nous n'avons pas dépassé les 65% globalement.

3. Suivi du programme

Le suivi de l'application du programme est mis en œuvre à travers d'une part, les visites de supervision des écoles et d'autre part, les rapports des comités locaux et départementaux.

Pour l'un comme pour l'autre, le contexte dans lequel le projet a été exécuté a bouleversé aussi bien les calendriers que la qualité des activités tenues. Malgré une situation sécuritaire des plus précaires, nous avons tenu à réaliser les supervisions à chaque fois que les écoles fonctionnaient. Inutile de dire souligner à nouveau les complications avant, pendant et après les opérations de sorte que sur 38 professeurs seulement la moitié a pu bénéficier de supervision. Même dans la région métropolitaine où nous résidons et où en principe il est plus facile de se rendre sur place, seuls 4 professeurs sur 8 ont eu des visites de supervision.

Pour ce qui concerne les rapports des comités locaux il faut admettre que nous ne disposons d'aucun rapport. En fait, aucun comité local n'a pu se constituer véritablement. Les perturbations du calendrier scolaire entraînant les coupures dans les activités du projet ont découragé les initiatives au niveau local. Un comité dans la ville de Baint s'est constitué et a même tenu plus de deux réunions mais seuls les témoignages oraux de trois directeurs d'école de la communauté l'atteste.

Participation des communautés

Veillez fournir une description des mécanismes utilisés pour assurer la pleine participation de la(des) communauté(s) concernée(s). Décrivez non seulement la participation des communautés en tant que bénéficiaires du projet, mais également leur participation active à la conception et la mise en œuvre de toutes les activités.

entre 345 et 575 mots

Comme prévu les premières activités du projet sur le terrain consistaient à réunir des comités locaux comme partenaires du projet. Dans un premier temps nous avons procédé

aux premières visites afin d'identifier les écoles en concertation avec les inspecteurs du Ministère de l'éducation. Au cours de ces visites nous avons présenté le projet ainsi que ses mécanismes d'accompagnement avec notamment des membres de la communauté et notamment des porteurs de traditions. Une seconde tournée était prévue pour rencontrer dans des réunions ces membres et officialiser en quelque sorte l'existence de comités locaux. Malheureusement au moment où nous avons programmé cette tournée la situation sécuritaire était telle que nous avons dû demander une suspension des activités du projet. Au moment de la reprise 6 mois plus tard, nous avons dû concentrer nos efforts sur la tenue des sessions de formation et la possibilité de réaliser des visites pour réactiver les comités locaux était réduite à néant en pratique.

Ainsi seuls les directeurs d'écoles qui ont participé aux premières réunions ont pu participer activement à la conception du programme. Nous pouvons même souligner que certains apports ont été assez significatifs et ont porté à adapter le programme aux réalités locales. Ainsi à Jacmel des études sur les techniques traditionnelles de pêche ont été proposées et réalisées dans la région Artibonite (Saint Marc) des études sur l'organisation traditionnelle du travail de la terre (Coubite, Mera, etc) en plus des thèmes proposés dans le manuel. En région métropolitaine l'accent a été mis sur l'artisanat d'art et l'art culinaire, dans l'Artibonite principalement à Saint Marc les techniques traditionnelles d'arts martiaux (*tire baton*) et la médecine traditionnelle ont fait l'objet de l'intérêt des professeurs et directeurs et enfin dans le Nord l'art culinaire. Chaque région a fait valoir ses savoir-faire spécifiques. Si tout n'a pas pu être réalisé comme souhaité ces propositions témoignent non seulement de la compréhension de la philosophie du projet mais aussi de l'intérêt des responsables d'établissements pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de leur région respective. Toutes ses propositions ont amené les responsables de la formation des professeurs à mettre un accent particulier sur les techniques d'observation afin d'encadrer les élèves dans leurs « recherches ». En effet nous avons beaucoup insisté pour que les élèves puissent participer à la construction de leurs connaissances sur leur patrimoine immatériel. Nous pouvons dire que ces directives ont été fortement suivies même si nous déplorons des failles dues à l'insuffisance de préparation des professeurs.

Viabilité et stratégie de sortie/transition

Expliquez comment les bénéfices du projet pourront être maintenus au-delà de la fin du projet. Le cas échéant, décrivez les mesures prises pour assurer :

- *la viabilité des activités, des produits et des résultats, en précisant comment les capacités ont été renforcées dans le cadre de ce projet. Décrivez également toute mesure de suivi planifiée pour assurer la viabilité.*
- *l'obtention de ressources additionnelles comme résultat de ce projet. Le cas échéant, indiquez par qui, combien et à quelle fin les contributions ont été octroyées.*

Expliquez comment l'appropriation des activités, produits et résultats du projet par les parties prenantes et la(les) communauté(s) en particulier a été favorisée.

Décrivez, le cas échéant, comment les outils, les processus, les produits, etc. ont été adoptés, adaptés, produits et/ou étendus pour une utilisation future (par exemple dans d'autres régions et communautés, pour d'autres éléments ou dans d'autres domaines du patrimoine culturel immatériel).

entre 115 et 575 mots

Il est certain que certaines écoles malgré les difficultés de la rentrée scolaire de cette année continueront d'appliquer le programme. Des responsables d'écoles qui ont été bénéficiaires du projet nous assurent qu'ils ont inscrit à leur programme le cours sur le patrimoine culturel. Comme nous le mentionnions certaines écoles, malgré la signature d'un contrat d'adhésion au programme ont désisté mais tous les responsables avaient promis de revenir au programme à l'occasion de la rentrée de 2022. Nous avons reçu de

nouvelles écoles des demandes de manuels qui témoignent de cette volonté. Des demandes de formation de professeurs nous sont aussi adressées. Nous n'avons malheureusement pas les moyens de répondre à ces demandes pour le moment. La rentrée des classe est pratiquement renvoyée à janvier 2023 avec l'espoir que d'ici là, la situation sécuritaire s'améliorera.

Réf-Culture prépare activement des cours de formation de professeurs en éducation culturelle qui pourront être diffusés en ligne mais ce projet a besoin de soutien en financement pour se concrétiser d'ici au premier trimestre 2023.

Enseignements retenus

Veillez décrire les principaux enseignements retenus en ce qui concerne :

- *la réalisation des résultats escomptés*
- *la manière dont les principales parties prenantes se sont approprié le projet et la participation des communautés*
- *la réalisation des produits du projet*
- *la gestion et la mise en œuvre du projet*
- *la viabilité du projet au-delà de l'assistance*

entre 345 et 865 mots

Nous n'hésitons pas à le dire ; nous n'avons pas obtenu les résultats escomptés. En dehors de la situation exceptionnelle que connaît le pays depuis 4 ans, nous devons retenir au moins ces facteurs qui ont déterminé ces résultats :

1. Malgré des efforts pour impliquer beaucoup plus le Ministère de l'éducation nationale les responsables sont restés assez indifférents au programme et n'ont assuré moins que le service minimum. L'engagement formel de la direction générale du Ministère n'a été que de pure forme et seul la « bonne volonté » de la délégué au comité de pilotage et de certains inspecteurs de terrain nous a facilité la tâche.
2. Pour un tel projet avec de tels résultats escomptés il faudrait même dans le cas d'une situation sociale « normale » au moins 2 ans d'application du programme et un programme de formation des professeurs plus conséquent .Il faudrait a notre avis 3 années pour assurer une implantation sérieuse.
3. Le système scolaire du pays est dominé par le secteur privé, Si les responsables d'établissements manifestent beaucoup d'intérêt à intégrer dans le programme un cours sur le patrimoine culturel, ils sont pour beaucoup réticents à le financer tant que le Ministère ne l'aura pas inscrit formellement au programme officiel. En fait, tout en reconnaissant que nombre de questions aux examens officiels relèvent du cours (nous avons noté plus de 70% de questions en « connaissances générales » était pour ainsi dire puisées de nos manuels) ils estiment pouvoir en faire l'économie. Cela dit, ils sont tout à fait pour les activités extrascolaires proposées dans le cadre du cours. Pour eux c'est une promotion pour l'école.
4. Pour ce qui concerne la réalisation des produits du projet, nous notons principalement des efforts à faire de la part des « spécialistes » qui ont produits les textes initiaux à partir desquels nous avons élaboré le manuel. Nous nous rendons compte qu'un apport en méthodologie d'observation et de traitement de données est d'autant plus nécessaire qu'il sert tous les autres cours. Cela interpelle les professeurs des autres matières et du coup demande une meilleure concertation au sein de l'établissement. Les directions ne sont pas toujours prêtes à s'engager jusque-là. Il faudrait donc prévoir des rencontres d'information

5. Pour ce qui concerne la gestion et la mise en œuvre il est clair que nous avons dû faire face à une situation exceptionnelle. Cela dit, encore une fois il faudrait pour un projet comme celui-ci, plus de temps et une structure de gestion un peu plus étoffée. Le directeur de projet a joué à la fois le rôle de gestionnaire, d'animateur, de concepteur de manuel, de superviseur, etc. un adjoint n'aurait pas été de trop.
6. Le projet est viable au-delà de l'assistance de l'UNESCO même si il gagnerait à bénéficier encore, même sous une autre forme, de son appui. L'instabilité politique n'a fait que retarder l'adoption officielle du programme. Le manuel est bien reçu et est utilisé même pour la confection de questionnaires dans des examens officiels. Comme nous le disions il faut assurer les moyens de formation des professeurs, rassurer les responsables d'établissement quant à la pertinence du cours dans leur programme et bien sûr, assurer la mise à disposition des matériels pédagogiques notamment les manuels.

Annexes

Liste des annexes et des documents joints à ce rapport :

- publications, rapports d'évaluation et autres, le cas échéant
- rapports d'étapes préparés pendant la durée du contrat
- liste du matériel principal fourni dans le cadre du projet et état des lieux au terme du contrat
- autres (veuillez préciser)

les publications et rapports d'étapes ont été envoyés précédemment par DHL ainsi que le « premier » rapport final.

Les autres documents sont en annexe

Nom et signature de la personne ayant rédigé le rapport

Nom: Ronald Paul

Titre: Directeur de projet

Date: 2 novembre 2022

Signature:

